

SCHÉMA RÉGIONAL
de
Cohérence
Écologique
PICARDIE

Le Schéma Régional de Cohérence Écologique (SRCE)



1 – La biodiversité en Picardie : états des lieux





Liparis de Loesel

Flore :

- 1660 espèces végétales sauvages inventoriées (1450 en NPdC, 3500 en PACA,... 5000 environ en France).
- 228 espèces sont éteintes ou présumées éteintes ; environ 1 à 2 par an depuis 2 siècles, mais un rythme qui s'accélère.
- 395 espèces sont considérées comme menacées soit 22% de la flore indigène de Picardie.



Andromède

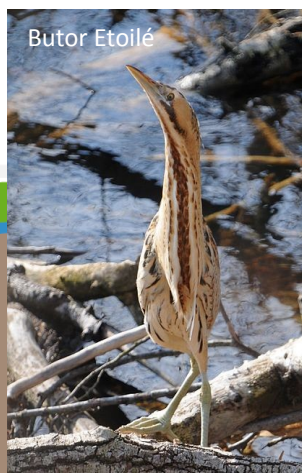
Quelques causes de régression : 33% disparition du pâturage, 17% aux apports d'intrants dans le sol et aux pesticides et herbicides, 15% à la perte de qualité des milieux aquatiques, 10% à la gestion des lisières forestières,...

Une faune et une flore diversifiée mais
menacée



Faune : quelques exemples de disparitions

- L'Outarde canepetière : intensification agricole
- Le Milan Royal : disparition sans doute liée à la dégradation des systèmes prairiaux et bocagers
- 90% des effectifs de Butor étoilé disparus depuis 1975
- La Babastrelle, une chauve-souris presque disparue à cause de la rupture des continuités de ses habitats (vieux peuplements forestiers, prairies connectées par des haies)
- Disparition d'une vingtaine de papillons depuis un siècle,...



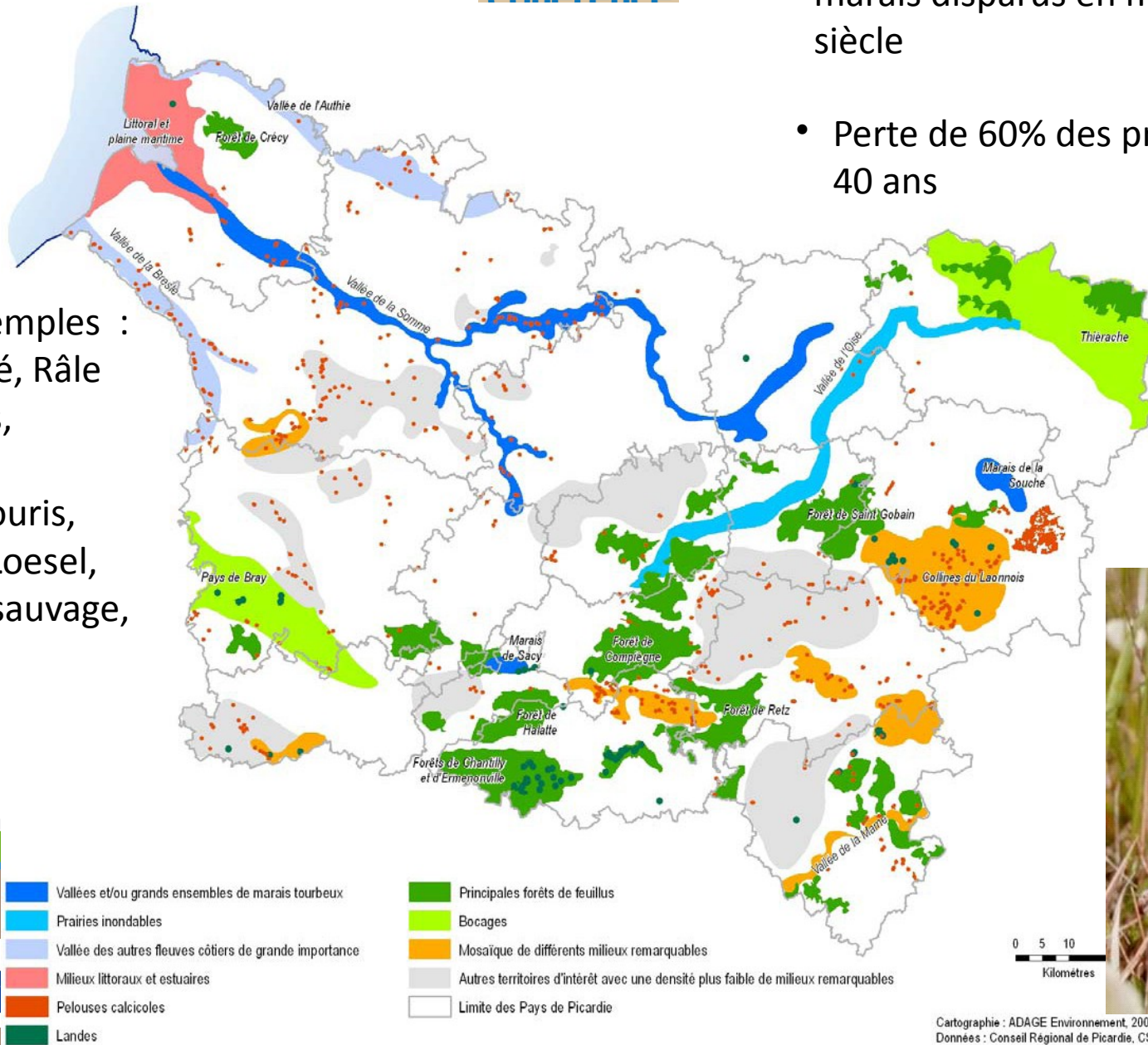
Les responsabilités patrimoniales de la Picardie

SCHÉMA RÉGIONAL
de
Cohérence

- 90% des landes, de pelouses et marais disparus en moins d'un siècle
- Perte de 60% des prairies en 40 ans

Quelques exemples :

- Butor étoilé, Rôle des Genêts,
- Phoques,
- Chauves-souris,
- Liparis de Loesel,
- Anémone sauvage,
- ...



2 – Les continuités : une histoire ancienne en Picardie



- Des enjeux continuités écologiques qui ne sont pas nouveaux :

Schéma de services collectifs des espaces naturels et ruraux (1999) : reste cependant très orienté grande faune

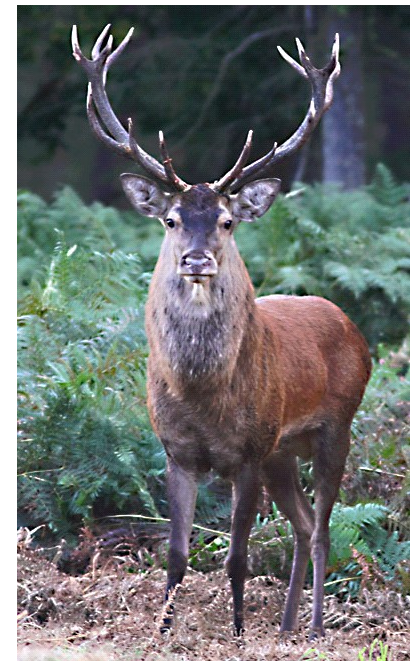
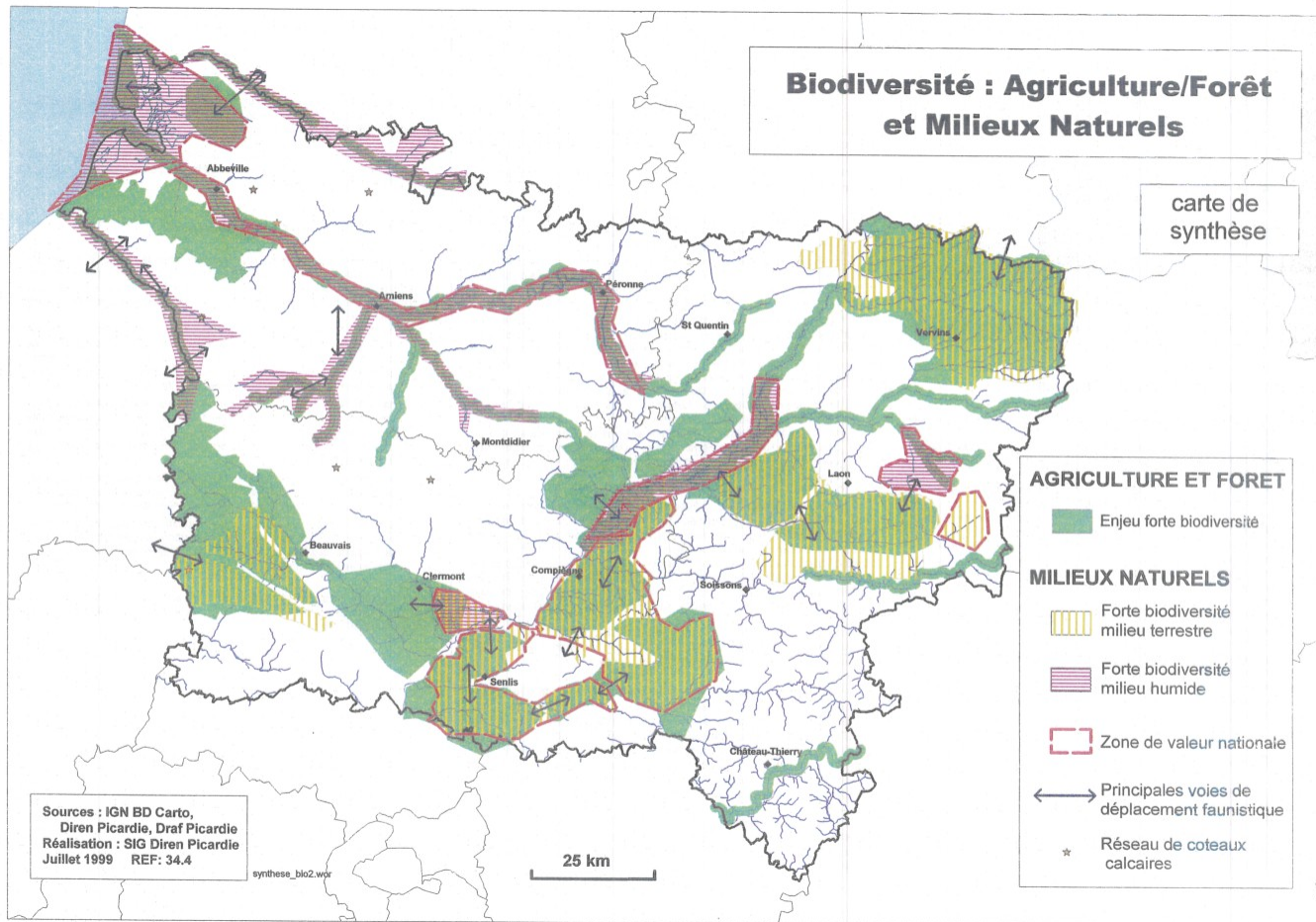




SCHÉMA RÉGIONAL
de
Cohérence
Écologique
PICARDIE



Réseaux de sites, réseaux d'acteurs



Des actions déjà engagées :

- Le réseau de landes du PNR Oise Pays de France,
- Des clôtures adaptées sur le réseau ferré sur la ligne Amiens-Paris,
- Des documents d'urbanismes qui doivent et qui ont déjà intégré cet enjeu,
- Des refus de certains projets pour atteinte aux continuités d'enjeu régional,
- Des mesures agro-environnementales,
- L'effacement des ouvrages hydrauliques,....





Mais :

- Un manque de hiérarchisation,
- Un besoin de cohérence,
- Des études qui ne sont pas partagées,
- Pas de diagnostic croisé des enjeux écologiques et socio-économiques



3 – L'élaboration du SRCE





- Une approche qui laisse une grande place à la concertation pour définir la méthodologie et le cahier des charges :
 - Organisation de 3 séminaires départementaux fin 2011/début 2012
 - 41 entretiens avec les principaux acteurs (chambres d'agriculture, chambres de commerce, UNICEM, principales agglomérations,...)
 - Analyse des expériences des autres régions



- Bilans des perceptions :
 - Constat positif d'actions déjà menées
 - Constat de la nécessité d'aller vers plus d'intégration environnementale et de la biodiversité
 - Des craintes : les conséquences sur le développement économique et social





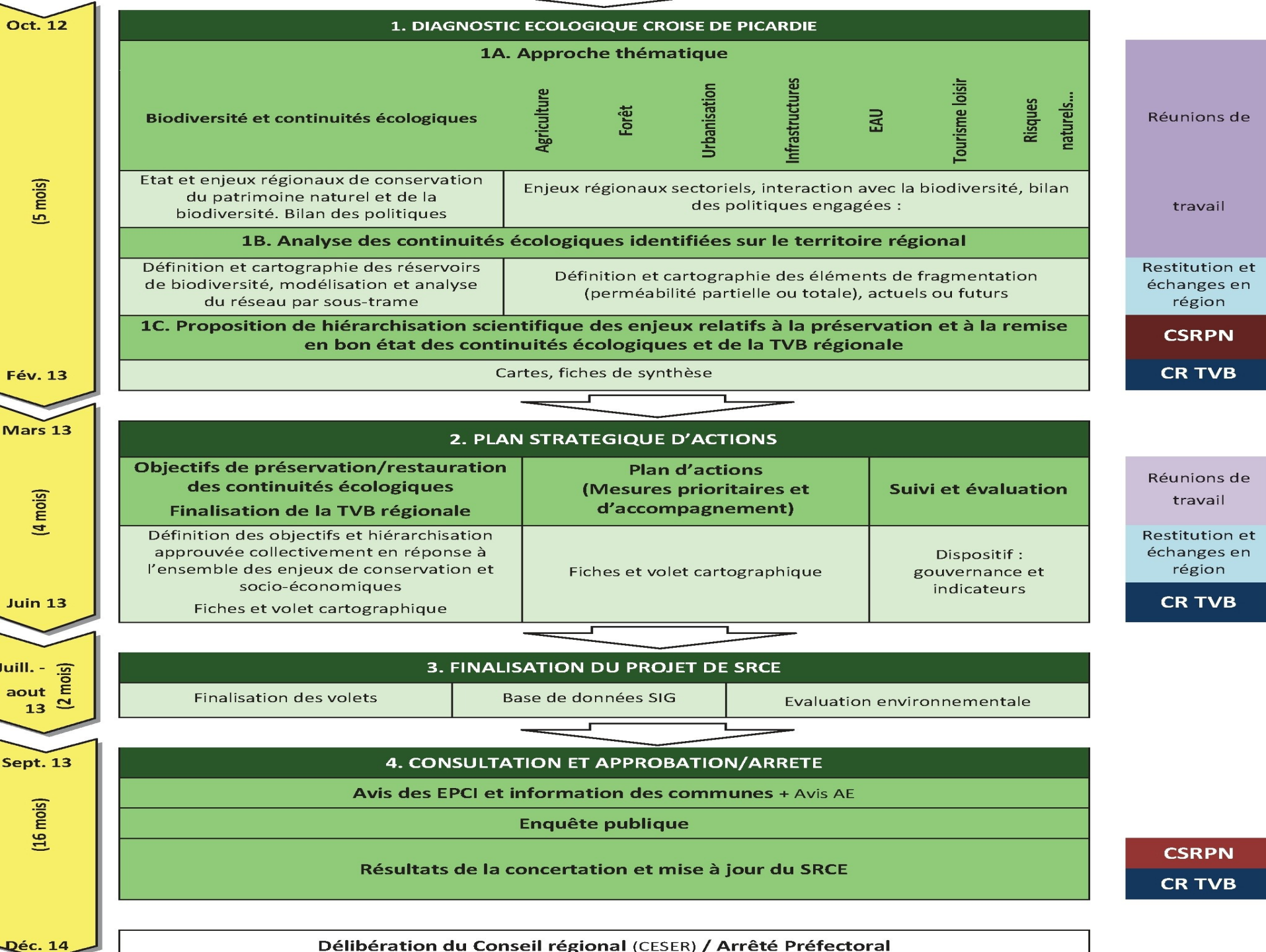
- Bilans des perceptions :
 - Des attentes :
 - Transversalité thématique de la TVB
 - Subsidiarité
 - Cohérence avec les actions et politiques déjà menées
 - Pérennité et évaluation
 - Concertation (co-construction et vision partagée)
 - Pédagogie (élaboration et mise en œuvre)





- la méthodologie qui en découle est proposée au CRTVB de juillet 2012 axée sur 4 points
 - Une concertation renforcée
 - Une attention particulière sur l'interaction entre activités et biodiversité
 - L'échelle régionale
 - Une définition scientifique de la hiérarchisation des enjeux régionaux relatifs à la préservation et la remise en état des continuités écologiques





- Fin 2012 le choix d'une équipe pour réaliser le SRCE :



Supervision

Ecosphère : Jean-Christophe Kovacs, Thomas Sauzon



Identification des composantes et des enjeux ; plan d'action

Ecothème : Franck Spinelli, Cédric Louvet, Bénédicte Killian, Sylvain Tourte, Christophe Galet

SIG et cartographie

Ecosphère : Thomas Sauzon, Elodie Monnier



Animation de la concertation, communication et résumé non technique

RCT : Julie Dumont, Caroline Bataillon, Chloé Ledoux, Charlotte Izard, Anne-Marie Jez

SCHÉMA RÉGIONAL
de
Cohérence
Écologique
PICARDIE

Phase 1 : Diagnostic écologique croisé

Phase 2 : Plan stratégique
d'actions

Phase 3 :
Finalisation

Phase 4 : Consultation,
approbation, arrêté

Groupe travail
scientifique

Comité
pilotage

CRTVB
1

CSRPN

CSRPN

CRTVB
2

CSRPN

CRTVB
3

janv. fév. mars avril mai juin juill. août sept. oct. nov. déc..

2013

janv. fév. mars avril mai

2014

juin juillet août sept. oct. nov. déc..

8 ateliers
thématiques
*diagnostic /
enjeux*

5 ateliers
sous trames
*Diagnostic /
enjeux*

3 ateliers
territoriaux
*Informier /
partager*

Réunion
d'échanges
avec régions
voisines

Journée de
synthèse et
d'échanges

8 ateliers
thématiques
Plan d'actions

3 ateliers
territoriaux
*Actions
territorialisées*

Journée de
synthèse et
d'échanges

Résumé non
technique

Synthèse des avis

**Consultation
officielle**
(Projet SRCE &
RE)

3 mois

**Enquête
publique**
(Projet
SRCE, RE,
Avis)

1 à 3 mois

Evaluation environnementale : Rapport Environnemental

**Adoption par arrêtés du Président du
Conseil régional et du Préfet de région**



Quels types d'ateliers en phase 1?

1

Thématiques

2

Occupation
du sol et
sous-trames

3

Territoriaux

4

Journée de
synthèse et
d'échanges

Ateliers techniques

8 thèmes
50 pers.
Mai/Juin 2013

5 trames
20-30 pers.
Après été 2013

1 par département
Liste séminaires
départementaux
Oct/Nov 2013

1 en fin de ph.1
Toutes les
personnes
précédemment
invitées

Socio-pro
Présentation +
recueil d'avis et
compléments
Co-construire le
diag

Experts
Cartographie
Affiner le diag

Présenter les
travaux
Tracer contour
plan actions

Échanges croisés

Quels objectifs ?

- Présenter la démarche
- Acteurs socio-pro identifier les liens favorables ou pas avec la TVB
- Territorialiser ces liens
- Hiérarchiser ces liens



Quels objectifs ? (2)

Occupation
du sol et
sous-trames

- Présenter la méthodologie
- Experts spécialistes des milieux et espaces naturels
- Confronter le travail technique aux réalités du terrain
 - Affiner et valider les cartes d'occupation sur sol

Les milieux forestiers
Les milieux ouverts
Les milieux humides
Les milieux aquatiques
Les milieux littoraux



Quels objectifs ? (3)

Territoriaux

Journée de
synthèse et
d'échanges

- Mobiliser les acteurs des territoires afin de favoriser la prise en compte de la TVB à l'échelle locale
- Présenter les résultats des travaux réalisés
- Recueillir les avis, hiérarchiser les enjeux, pistes d'actions

- Faire un retour aux acteurs des ateliers techniques et territoriaux sur les apports de la concertation et leur prise en compte

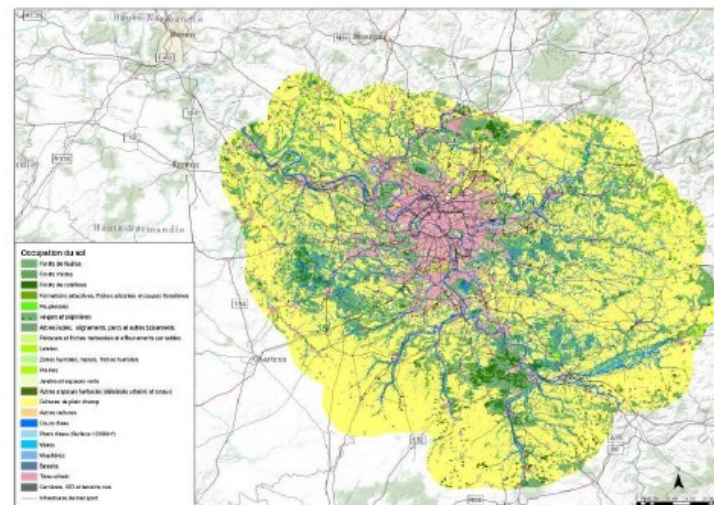


Les méthodes de détermination des continuités :

L'occupation des sols

Ce travail cartographique sous Système d'Information Géographique constitue une phase déterminante de la mission qui sera le support de l'ensemble des analyses ultérieures et de caractérisation des corridors écologiques. Dans ce contexte les données intégrées au SIG doivent être :

- ✓ Statistiquement représentatives (nombres)
- ✓ Homogènes à l'échelle régionale (répartition)
- ✓ Exploitable en terme de localisation (précision)
- ✓ Exploitable en terme d'analyse SIG (nature de l'information)...



Les méthodes de détermination des continuités :

L'occupation des sols : une déclinaison en trames et sous-trames

Les trames retenues en Picardie sont :

- ✓ Les milieux forestiers (2 sous-trames)
- ✓ Les milieux ouverts (5 sous-trames)
- ✓ Les milieux humides (3 sous-trames)
- ✓ Les milieux aquatiques (2 sous-trames)
- ✓ Les milieux littoraux (4 sous-trames)



Les méthodes de détermination des continuités :

Le choix des sous-trames

Au sein des sous-trames génériques, des analyses plus précises pourront être réalisés sur des habitats spécialisés. L'ampleur de ces analyse sera directement dépendante de la qualité des données.

Les milieux forestiers, 2 sous-trames potentielles

- Les complexes forestiers
- Les réseaux de vieux bois, gros bois...

Les milieux humides, 3 sous trames potentielles :

- Les marais tourbeux alcalins/acides et, prairies humides alluviales...
- Les boisements alluviaux et/ou humides...
- Les landes humides...

Les milieux aquatiques, 2 sous-trames potentielles :

- Les cours d'eau, berges associées et ripisylves...
- Les plans d'eau, étangs, mares...

Les milieux littoraux, 4 sous-trames potentielles :

- L'estran
- Les milieux dunaires
- Les falaises littorales
- Les levées de galets...

Les milieux ouverts, 5 sous-trames potentielles :

- Les landes sèches et milieux associés
- Les pelouses calcicoles et milieux associés
- les prairies et bocages...
- Les espaces agricoles d'enjeux majeurs pour l'avifaune
- Les espaces de nature en ville...

Les méthodes de détermination des continuités :

Définition des réservoirs de biodiversité : Rappel général

Au titre du Décret n°2012-1492 du 27 décembre 2012 relatif à la trame verte et bleue :

« Les réservoirs de biodiversité sont des espaces dans lesquels la biodiversité est la plus riche ou la mieux représentée, où les espèces peuvent effectuer tout ou partie de leur cycle de vie et où les habitats naturels peuvent assurer leur fonctionnement en ayant notamment une taille suffisante ».

Ce sont « des espaces abritent des noyaux de populations d'espèces à partir desquels les individus se dispersent ou sont susceptibles de permettre l'accueil de nouvelles populations d'espèces ».



Les méthodes de détermination des continuités : Les réservoirs de biodiversité

Ces derniers sont constitués de différentes unités fonctionnelles :

- ✓ Tout ou partie des espaces protégés : Réserves naturelles nationales et régionales, réserves biologiques dirigées ou intégrales en forêts publiques, arrêté préfectoral de protection de biotopes, sites classés spécifiquement au titre du patrimoine naturel...
- ✓ Autres éléments représentatifs du patrimoine naturel picard répondant aux objectifs du décret : tout ou partie des ZNIEFF de type 1 et/ou 2, sites Natura 2000, réservoirs biologiques du SDAGE, autres espaces concentrant des espèces animales ou végétales d'intérêt patrimonial...





Les méthodes de détermination des continuités :

Caractériser les corridors écologiques de Picardie

Suivant le décret du 27 décembre 2012 « Les corridors écologiques doivent assurer des connexions entre les réservoirs de biodiversité, offrant aux espèces des conditions favorables à leur déplacement et à l'accomplissement de leur cycle de vie – ces corridors pouvant être linéaires, discontinus ou paysagers »

Ce travail, qui sera également soumis à l'avis du CSRPN en fin d'année, sera le fruit d'une analyse croisée basée sur une interprétation numérique des A.M.S. (Aires de Migration Simulée), l'identification de points de conflits et/ou de fragilité, un contrôle du système informatique via les espèces et/ou guildes d'espèces...



Les méthodes de détermination des continuités :

Une méthode numérique : les A.M.S.

Sur la base du travail d'occupation des sols, la méthode de définition des corridors écologiques sera basée sur des calculs et des traductions cartographiques des Aires de Migration Simulée d'espèces ou groupes d'espèces à partir des réservoirs de biodiversité.

- 1 – Carte d'occupation des sols
- 2 – Carte de friction obtenue en attribuant à chaque élément d'occupation des sols, un coefficient de résistance,
- 3 – En combinant le potentiel de mouvement des espèces et le coefficient de résistance des milieux on peut ainsi calculer des aires potentielles de migration.





Précisions

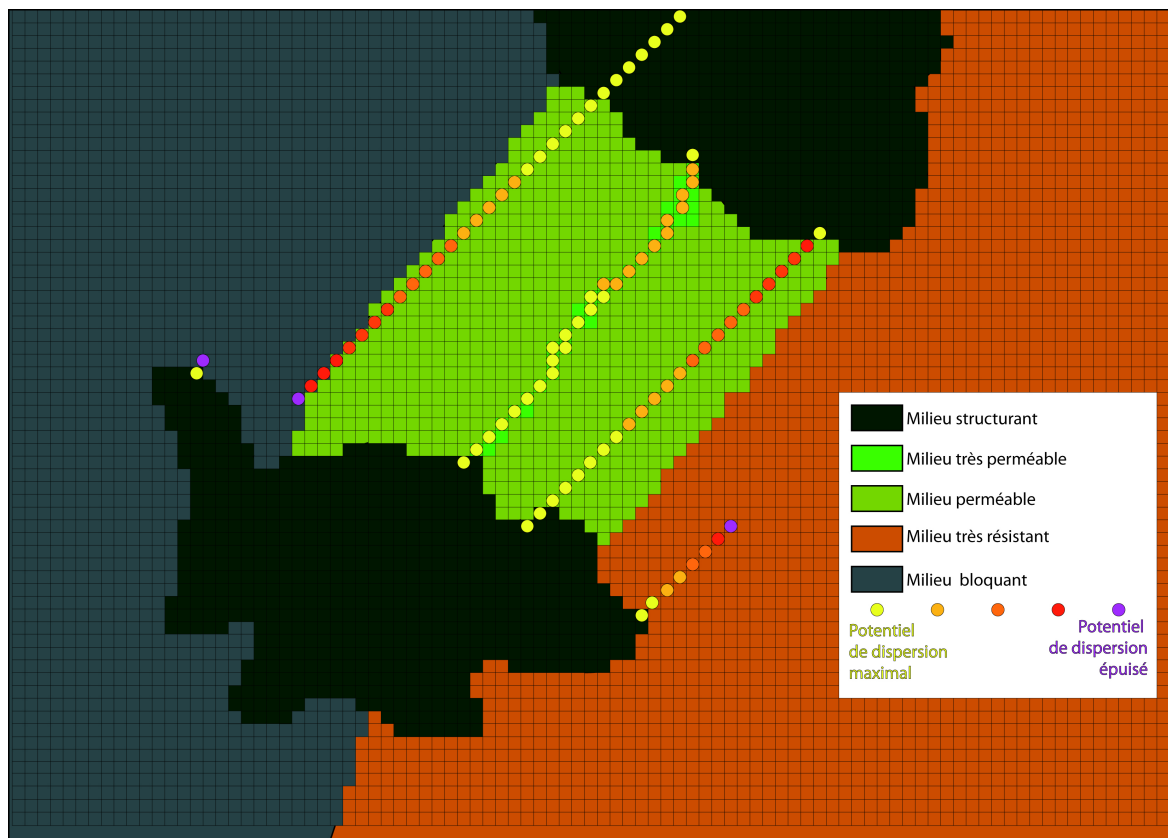
Il ne s'agit pas de cartographier seulement les espaces régulièrement utilisés par les espèces, mais aussi ceux pouvant permettre le passage plus ponctuel des espèces lors d'échanges entre noyaux de populations (importance pour le brassage génétique). Précisons ici que cette méthode géomatique peut être complétée en fonction des observations réalisées et/ou connues et donc adaptée à dire d'experts.

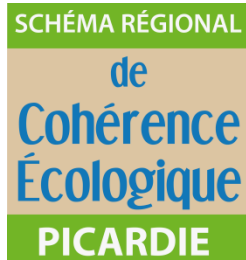


SCHÉMA RÉGIONAL
de
Cohérence
Écologique
PICARDIE



SCHÉMA RÉGIONAL
de
Cohérence
Écologique
PICARDIE





Les méthodes de détermination des continuités :

Les espèces et/ou guildes d'espèces

Deux grandes catégories sont à retenir :

- ✓ Les espèces dites de « cohérence TVB (Trame Verte et Bleue) » destinées à garantir la cohérence interrégionale de la TVB.
- ✓ Les espèces et/ou guildes d'espèces régionales retenues au titre de leurs enjeux régionaux et de leur représentativité afin d'assurer et de garantir la cohérence du SRCE et permettre le travail de hiérarchisation ultérieur.





Critères de sélection des espèces de guildes :

- ✓ Statistiquement représentatives (nombre de données suffisant à l'échelle régionale)
- ✓ Homogènes à l'échelle régionale (répartition spatiale connue de façon suffisamment homogène sur l'ensemble du territoire régional)
- ✓ Exploitable en termes de localisation (données géo-référencées de manière impérative à une échelle infra-communale)
- ✓ Exploitable en terme d'analyse SIG (nature de l'information, statut...), etc.





Définition des guildes par Trame :

Par trame, en général trois classes sont définies en fonction des capacités de déplacement et/ou de franchissement des espèces. Plusieurs AMS seront donc réalisées pour assurer la représentativité des différents modes de déplacement ou de dispersion des espèces de chacune des classes. Ces classes sont définies comme telles :





- ✓ a : espèces à grand rayon de dispersion (> 10 km) et/ou ayant de bonne capacité de franchissement. Il s'agit ici par exemple, des grands mammifères ;
- ✓ b : espèces à rayon de dispersion moyen (< 10 km) et/ou ayant des capacités de franchissement moyennes. Divers libellules et reptiles intègrent cette catégorie ;
- ✓ c : espèces à faible rayon de dispersion (< 1 km) et/ou ayant des capacités de franchissement faibles. Il s'agit ici d'espèces à très faible mobilité comme les mollusques, certains insectes...

